

Compte-rendu de la CAP
Locale n°1 d'affectation au
1er septembre 2017 des
inspecteurs:

**La force de tous
les agents de la DGFIP**

Évreux, le 30 juin 2017

Après lecture de la liminaire de Solidaires Finances Publiques et de la CGT le président a répondu que le déficit public n'était pas un dogme mais un fait.

Solidaires Finances Publiques a fait remarquer que nous parlions de l'approche qu'ont les gouvernements successifs du déficit, dans le sens où ils ont une position dogmatique qui prétend le résoudre sous l'angle de la réduction des dépenses uniquement, avec toutes les conséquences que cela emporte sur le service public et les administrations en charge.

Sur le déficit d'emplois dans le département, le président a indiqué qu'il était préoccupé par la situation des effectifs qui voit la coupure de plus en plus défavorable pour nous.

Sur la catégorie A on constate en effet, avant affectation des agents ALD, 6 emplois vacants.

Les ALD sont au nombre de 10 ce qui laisse apparaître un léger sureffectif, cependant même après leur affectation à la discrétion du Directeur, il reste un poste vacant.

En CAPL n°1 (cadres A), 11 situations étaient soumises à examen :

- 2 agents ont obtenu leur affectation directement au niveau national ;
- 6 agents ont obtenu satisfaction sur leur premier vœu ;
- 2 agents n'avaient pas rédigé de fiche de vœux, ils sont donc affectés sur des postes vacants selon la décision de la Direction ;
- 1 agent a obtenu son quatrième vœu.

Le président nous a communiqué en séance l'affectation des 10 agents ALD. 6 ont été affectés selon leur premier souhait, 2 ont obtenu un de leurs souhaits et 2 ont été affectés sur des postes non demandés.

La direction locale a respecté la règle de l'ancienneté administrative.

Les agents se sont vu attribuer le premier poste vacant dans l'ordre de leurs vœux.

En catégorie A, aucune situation de détachement ne persiste et nous nous en félicitons.

Les élus Solidaires Finances Publiques ont voté CONTRE le mouvement puisque les règles d'affectation ne correspondent pas à notre revendicatif d'affectation la plus fine possible avec toutes les structures identifiées au TAGERFIP et en raison des postes laissés vacants à l'issue du mouvement.

Nous avons demandé à l'administration de nous communiquer les affectations précises des agents ayant obtenu direction. Le président a répondu que les arbitrages n'étaient pas terminés et que les agents concernés seraient très vite informés des résultats.

Les élus Solidaires Finances Publiques en CAPL n°1.